

LE VERDON, UN TERRITOIRE PEU ARTIFICIALISÉ, AUX RESSOURCES SOUS PRESSION

SYNTHESE

Les grandes tendances

Ce qui n'a pas changé sur le territoire:	Ce qui se renforce sur le territoire :
<ul style="list-style-type: none"> - Territoire rural préservé, cadre de vie de qualité - Faible artificialisation du territoire au regard des moyennes régionales - Relatif éloignement des pressions des pôles urbains et métropolitains régionaux : davantage sur l'est du territoire et le long des lacs et gorges du bas Verdon - Abandon des centres anciens au profit des lotissements et de l'habitat diffus + banalisation de l'urbanisation 	<ul style="list-style-type: none"> - Pression et spéculation foncières et immobilières (surtout à l'ouest et dans les centres bourgs) - Territoire prisé par les opérateurs d'NRJ. Vision du territoire comme gisement d'énergie solaire - Artificialisation des sols progresse - Montée en compétence des EPCIs (notamment habitat, transport, planification) - Meilleure application de la loi montagne - Pression du tourisme de masse localisée (gorges, lacs, plateau) - Augmentation de la vulnérabilité face au changement climatique
Ce qui a changé sur le territoire :	Ce qui pointe le bout de son nez :
<ul style="list-style-type: none"> - couverture complète du territoire en intercommunalités - sentiment d'isolement plus marqué par rapport aux moyens de transports modernes - Décentralisation des décisions / Etat mais éloignement des services de l'Etat / territoire - Nombre d'incendies (ou de départs) plus nombreux - Contexte réglementaire qui limite l'artificialisation des sols 	<ul style="list-style-type: none"> - prise en compte du changement climatique dans les documents d'urbanisme. - nouvelle forme de contrôle/régulation des flux touristiques (aménagements, navettes..) - ré-investissement des centres anciens suite à des opérations d'ensemble - obligation de densification des formes urbaines - pressions foncière et immobilière qui s'accroissent aussi à l'est (depuis Grasse, Draguignan)



Les enjeux :

- * La **préservation des ressources naturelles** par rapport aux usages et besoins locaux (agriculture, tourisme) et régionaux (approvisionnement en eau potable, production d'énergie)
- * L'amélioration de la **résilience du territoire** face aux impacts du changement climatique : meilleure adaptation par le biais d'une économie plus résidentielle, autonomie énergétique, confort thermique, autonomie alimentaire, maintien d'écosystèmes fonctionnels, mobilité durable)
- * La **réduction de la vulnérabilité** du territoire face aux risques d'inondation et d'incendie
- * La **limitation de l'artificialisation des sols** (notamment espaces agricoles et naturels) et la réduction de l'**imperméabilisation** des sols voire leur reconquête (re-végétalisation)
- * La **reconquête des centres anciens** par la revitalisation économique et la valorisation du cadre de vie
- * L'adaptation du **patrimoine bâti traditionnel** aux attentes sociales et aux normes de performance énergétique
- * Le développement de **formes urbaines moins consommatrices d'espaces**, intégrées au **paysage** et génératrices de **lien social**
- * La **requalification des lotissements et extensions urbaines** récentes (intégration paysagère, amélioration énergétique, valorisation des espaces publics)
- * La **mise en cohérence des outils** de planification intercommunale à l'échelle du Verdon et au regard des intérêts du territoire, avec une attention particulière à porter à l'implantation des centrales photovoltaïques



